



Demande de visa court sejour en attente de transcription

Par **omri82**, le **08/07/2014** à **12:24**

Bonjour,
je me permet de venir poser ma question ici, étant un peut perdu avec tout se que je peux lire a droite a gauche,

voila je suis mariée avec mon epoux depuis juin 2014 notre dossier est en cours de transcription(courrer reçu attestant que notre dossier a ete reçu au bureau et en cours de traitement)

je suis enceinte de 4 mois et demi et la grossesse étant difficile avec mes 3 autres enfants, mon mari veut venir me retrouver pour me soulager et etre parmi nous en france en attendant que la transcripton soit faites.

Ma question est la suivante:

est-ce que mon mari pourra se regulariser a la prefecture avec son visa court sejour en apportant le livret de famille pour etablisement en france

ou devra t'il faire une demande aupres du consulat aupres duquel on depend ici pour demander un visa d'etablisement

ou devra t'il obligatoirement repartir en algerie

merci a vous pour m'apporter un eclaircissement a se sujet car j'ai eu droit a tout jusqu'a maintenant